



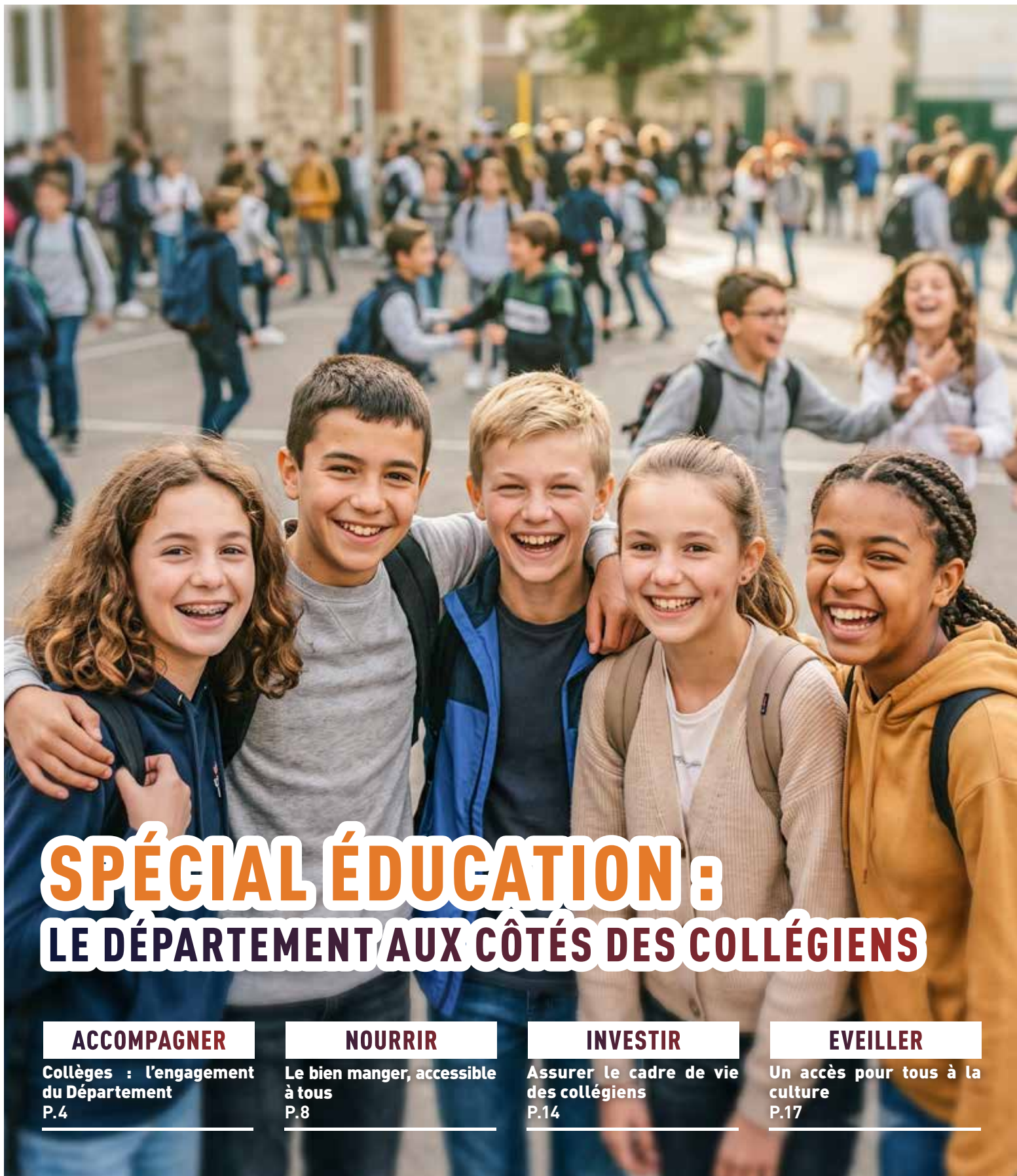
LE DÉPARTEMENT

LE JOURNAL DE MON DÉPARTEMENT

www.gers.fr



Hors-Série



SPÉCIAL ÉDUCATION : LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES COLLÉGIENS

ACCOMPAGNER

Collèges : l'engagement
du Département
P.4

NOURRIR

Le bien manger, accessible
à tous
P.8

INVESTIR

Assurer le cadre de vie
des collégiens
P.14

EVEILLER

Un accès pour tous à la
culture
P.17

SOMMAIRE

ACCOMPAGNER

► **P.4** Derrière chaque collège, l'engagement du Département

NOURRIR

► **P.8** : La recette gagnante des cantines gersoises

CONNECTER

► **P.12** : Le numérique au service de la réussite des collégiens

INVESTIR

► **P.14** : Le Département bâtit l'avenir des jeunes gersois

ÉVEILLER

► **P.17** : Accès pour tous à la culture

BOUGER

► **P.20** : Le sport enjeu de santé et de citoyenneté

AGIR

► **P.21** : Des collègues plus verts engagés pour l'environnement

VEILLER

► **P.22** : Les agents mobilisés pour le bien-être des collégiens

Suivez **toutes les actualités** de votre département sur les réseaux sociaux !



ISSN 2826-0988 - Dépôt légal Septembre 2026. Tirage : 100 000 exemplaires // Pour nous écrire : Conseil Départemental du Gers - Direction de la Communication, 81 route de Pessan BP 20 569 - 32022 Auch Cedex 9 - tél : 05 62 67 40 50 - Courriel : monjournal@gers.fr // Journal en ligne : www.gers.fr/monjournal // Directeur de publication : Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental du Gers - Chef de cabinet : Léo Puyau - Directeur de la communication : Thierry San Martino - Rédaction : Nadia Amar - Conception graphique : Alexis Merlin - Iconographies et Photographies : Direction de la communication, Adobe Stock // Trombinoscope : Emmanuel Grimault // Impression : Occitane d'Imprimerie



« **Demain s'apprend ici : le Département au service de notre jeunesse** »

L'éducation est une priorité collective, et, bien plus qu'un simple mot : c'est un engagement, une vision, et surtout, une responsabilité partagée. À travers ce hors-série, nous souhaitons vous montrer comment le Département s'investit au quotidien, pour offrir aux collégiens du Gers un cadre d'apprentissage accueillant, fonctionnel, inclusif et innovant.

Ce numéro est une plongée au cœur de nos actions, de nos métiers, de nos valeurs et de nos ambitions pour la jeunesse. Accompagner, nourrir, connecter, investir, éveiller, bouger, agir et protéger : autant de verbes qui résument notre détermination sans faille auprès des élèves, de leur famille et de l'ensemble de la communauté éducative.

Le Département joue un rôle clé dans l'éducation, avec des compétences bien définies : gestion des bâtiments, restauration scolaire, ou encore soutien aux projets pédagogiques. Grâce aux agents de la Direction des Collèges, de la Restauration et de l'Enseignement (DCRE), nous agissons pour que chaque collégien bénéficie d'un environnement propice à son accomplissement scolaire, autant que que personnel.

Mais notre action ne s'arrête pas là. Nous accompagnons aussi les familles avec des aides à la scolarité, à la pension, à l'accès au sport, et nous veillons à ce que chaque collège soit un lieu de vie, d'apprentissage et d'épanouissement.

Parce qu'en leur apportant à nos élèves les conditions de la réussite, aujourd'hui, nous nous assurons un avenir en commun.

PHILIPPE DUPOUY
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GERS

Retrouvez l'intégralité des articles du journal en ligne et nos reportages vidéos sur

gers.fr
/MONJOURNAL



LE TRI
+ FACILE

CATALOGUE

+ ENVELOPPE

+ EN-TÊTE

+ MAGAZINE

BAC DE TRI





“ Au cœur de l’action du Conseil départemental du Gers, l’éducation occupe une place essentielle. Chaque jour, des milliers de jeunes Gersois franchissent les portes de nos collèges pour apprendre, s’émanciper et construire leur avenir. Derrière ces parcours, il y a une ambition claire : garantir à tous les élèves des conditions d’accueil et de réussite à la hauteur de leurs aspirations.

Parce que les collèges sont bien plus que des lieux d’enseignement, le Département agit concrètement pour offrir des établissements modernes, accessibles et adaptés aux enjeux d’aujourd’hui. Entretien des bâtiments, restauration scolaire, équipements numériques, accompagnement des équipes éducatives : notre engagement est global et quotidien.

Dans un territoire rural comme le Gers, cette action de proximité est déterminante. Elle permet de maintenir une égalité des chances entre tous les élèves, quel que soit leur lieu de vie. Investir dans les collèges, c’est investir dans l’avenir de notre territoire.

À travers ce hors-série, nous avons souhaité mettre en lumière cette politique éducative ambitieuse, au service de la jeunesse gersoise. Une jeunesse que nous accompagnons avec conviction, pour qu’elle puisse, demain, trouver toute sa place dans la société. ”

Jérôme Samalens

Vice-Président du Conseil
départemental du Gers en charge
de l’Education, Collèges et Jeunesse



“ Au sein du Conseil départemental du Gers, la Direction des Collèges, de la Restauration et de l’Enseignement agit au quotidien pour faire vivre concrètement les politiques éducatives sur le terrain. Derrière chaque établissement, chaque service, il y a des équipes mobilisées pour garantir un accueil de qualité aux élèves et de bonnes conditions de travail aux communautés éducatives.

Nos missions sont multiples : entretenir et moderniser les bâtiments, assurer une restauration scolaire de qualité, accompagner les usages numériques ou encore coordonner l’action des agents techniques. Au plus près des établissements, notre direction veille à répondre aux besoins du terrain, avec une attention constante portée à l’égalité des chances et à l’amélioration continue du service public.

Chaque action menée s’inscrit dans un objectif commun : offrir aux collégiens gersois un environnement propice à leur réussite. ”

Christine Castells

Direction des Collèges,
de la Restauration et de l’Education





ACCOMPAGNER

Derrière chaque collège, l'engagement du Département

Chaque jour, des milliers de collégiens franchissent les portes des établissements du Gers pour apprendre, grandir et préparer leur avenir. Derrière ces lieux de vie et d'enseignement se trouve un acteur public souvent méconnu : le Conseil départemental du Gers.

Depuis les lois de décentralisation des années 1980, les Départements jouent un rôle central dans le fonctionnement des collèges publics. En France, la responsabilité des collèges est partagée entre l'État et les collectivités territoriales. L'État définit les programmes scolaires, recrute les enseignants et organise la pédagogie. De leur côté, les Départements sont chargés de tout ce qui concerne les conditions matérielles d'accueil et de fonctionnement des établissements, ainsi que d'élaborer les secteurs géographiques de recrutement des différents collèges publics du Département.

Concrètement, le Conseil départemental du Gers est propriétaire des bâtiments des collèges publics. À ce titre, il assure leur construction, leur rénovation, leur extension et leur entretien. Il finance également les

équipements nécessaires à la vie scolaire : mobilier, matériel pédagogique ou encore outils numériques.

Veiller au fonctionnement quotidien

Le Département intervient aussi dans le fonctionnement quotidien des établissements. Il organise la restauration scolaire, l'entretien général et la maintenance technique des locaux. Il recrute et gère les agents techniques des collèges – personnels de maintenance, de restauration ou d'entretien – qui contribuent chaque jour au bon fonctionnement des établissements.

Dans le Gers comme ailleurs, cette mission représente un investissement important. En 2026, le budget des collèges et de l'éducation s'élevait ainsi à 9M d'euros.

À travers la gestion des collèges, le Conseil départemental agit au plus près de la vie quotidienne des jeunes Gersois. Une action de proximité, au service de la réussite scolaire, de la qualité du cadre d'apprentissage et de l'égalité des chances sur l'ensemble du territoire.



La dotation globale de fonctionnement : comment ça marche ?

Chaque année, le Département attribue aux collèges une dotation globale de fonctionnement (DGF) destinée à financer leurs dépenses courantes : achat de matériel, activités pédagogiques, entretien des locaux ou encore charges générales. Cette dotation comprend deux volets.

Le premier, consacré à la pédagogie, est calculé en fonction du nombre d'élèves. Il est modulé selon la taille de l'établissement et complété pour tenir compte des réalités sociales ou financières des dispositifs spécifiques, comme les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS). Le second volet concerne le patrimoine. Il permet de couvrir les dépenses liées aux bâtiments, notamment les coûts d'énergie, les contrats de maintenance et les autres charges de fonctionnement. À cette dotation s'ajoutent des financements ciblés pour accompagner des projets ou répondre à des besoins particuliers : démarches de développement durable (label E3D), sections spécifiques ou aides ponctuelles en cas de difficultés. En 2026, plus de 1,8 million d'euros ont ainsi été attribués afin de garantir à chaque collège des moyens adaptés, dans un souci d'équité territoriale.

Les collèges privés sous contrat, pleinement intégrés au service public de l'éducation, bénéficient eux aussi d'un financement départemental. Les dotations sont calculées selon des critères comparables à ceux appliqués aux établissements publics, afin de garantir l'égalité entre les élèves et la liberté de choix des familles. En 2026, cette participation s'élève à 642,55 € par élève, avec des aides complémentaires pour les dispositifs d'inclusion.





► DANS LES COULISSES DES COLLÈGES : UNE DIRECTION AU SERVICE DES ÉLÈVES

On ne la voit presque jamais, et pourtant, elle est partout. Au Conseil départemental du Gers, la Direction des collèges, de la restauration et de l'enseignement (DCRE) orchestre, au quotidien, le bon fonctionnement des établissements. Maintenance des bâtiments, cantines, entretien, personnels techniques : derrière chaque détail, une organisation structurée veille à offrir aux élèves un cadre d'apprentissage de qualité.

La première mission de la **Direction des collèges, de la restauration et de l'enseignement** est concrète : garantir des collèges sûrs, entretenus et adaptés. Elle assure aussi la gestion des agents techniques, indispensables au quotidien des établissements. Accueil, propreté, restauration : ces professionnels contribuent directement au bien-être des élèves.

Avec son **service Collèges et Enseignement**, elle joue également un rôle de pilotage plus large. Elle attribue et gère les moyens administratifs, financiers et humains des établissements publics locaux d'enseignement, établit la carte scolaire et assure un rôle de coordination entre les différents services intervenant dans les collèges. Elle constitue ainsi un relais essentiel entre les besoins du terrain et les décisions départementales.



Une restauration scolaire structurée

Au sein de la direction, le **service Restauration Durable** occupe une place stratégique pour garantir une alimentation de qualité, accessible à tous, tout en accompagnant la transition vers des pratiques plus responsables. Au-delà de l'assiette, le service encadre et accompagne les équipes de cuisine, organise leur formation et veille au respect strict des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.

La DCRE impulse ainsi une véritable politique publique de l'alimentation, au croisement des enjeux éducatifs, sanitaires et environnementaux (voir p.8).



“ Au Département, notre rôle est de garantir à chaque collégien des conditions d'apprentissage optimales, partout sur le territoire gersois. Cela passe par des établissements sûrs, bien entretenus et équipés, mais aussi par une dotation financière qui participe justement au fonctionnement des établissements et des équipes techniques pleinement mobilisées.

Notre objectif est clair : offrir un cadre de vie propice à la réussite scolaire et à l'épanouissement des élèves, tout en intégrant les enjeux éducatifs, sociaux et environnementaux d'aujourd'hui. ”

Chantal Damm
Cheffe du service Collèges
et Enseignement



► AIDES AUX COLLÉGIENS : UN COUP DE POUCE POUR LES FAMILLES

Dans le Gers, le Département accompagne les familles pour alléger le coût de la scolarité au collège. Sous conditions de ressources, plusieurs dispositifs permettent de soutenir les foyers dont les enfants sont scolarisés dans l'enseignement public, de la 6^e à la 3^e. Objectif : garantir à tous les élèves les mêmes chances de réussite, tout en limitant l'impact financier de la scolarité sur le budget des familles.

Première mesure : l'aide à la scolarité. Cette participation financière vise à couvrir une partie des dépenses liées à la vie scolaire, comme l'achat de fournitures ou de matériel. Calculée selon un barème départemental, elle varie de 77 à 168 euros par enfant. Pour l'année scolaire 2025-2026, 97 collégiens gersois en ont bénéficié, pour un montant total de 14 716 euros versés par la collectivité. Le Département soutient également l'accès à la restauration scolaire.

Depuis 2008, une aide spécifique permet de réduire le coût de la pension ou de la demi-pension afin de maintenir l'égalité d'accès à une alimentation de qualité au sein des collèges. Depuis la rentrée de septembre 2025, ce système a évolué. L'aide a été remplacée par un nouveau dispositif basé sur le barème des bourses nationales.

Cette réforme vise à mieux cibler les foyers les plus modestes et à compenser la hausse des tarifs de restauration scolaire. Elle est de 48, 120 ou 150 euros par an pour la demi-pension selon l'échelon du barème des bourses nationales et de 99, 150 ou 273 euros par an pour la pension. Au cours de l'année scolaire 2025-2026, la revalorisation de cette aide représente une enveloppe globale de 134 006 euros.



Cités scolaires : une gestion à deux voix

Dans le Gers, certaines structures éducatives fonctionnent sous la forme de « cités scolaires ». Leur principe est simple : regrouper, sur un même site ou à proximité, un collège et un lycée, placés sous une direction unique. Mais en coulisses, leur gestion repose sur un équilibre subtil. Département et Région se partagent les responsabilités : l'un pilote, l'autre accompagne.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2026, l'Éducation Nationale a procédé au découplage des cités scolaires de l'Isle-Jourdain et de Mirande. Ainsi, seules les cités scolaires de Lectoure et Nogaro, gérées par la Région, perdurent et le Département participe financièrement à leur fonctionnement à hauteur des effectifs de collégiens.

Concernant les sites de Mirande et de l'Isle-Jourdain, la gestion des espaces communs aux lycéens et collégiens, comme la restauration, seront gérés par convention entre le Département et la Région.



i LE SAVIEZ-VOUS ?

D'autres directions du Département sont directement impliquées dans le quotidien des collégiens. La Direction de l'Organisation des Systèmes d'Informations et du Numérique (DOSIN) veille aux outils numériques (p. 14 et 15) et aux installations informatiques, la Direction Bâtiments et Appuis Techniques (DBAT) assure les travaux de rénovation, d'accessibilité et de sécurisation des établissements (p.12 et 13) et enfin, la Direction de la Culture et la Direction Sport, Jeunesse et Engagement Citoyen œuvrent pour l'accès au sport et à la culture mais aussi pour l'ouverture à l'international avec, notamment, le dispositif Erasmus (p. 17 à 20).



L'Éducation en chiffres



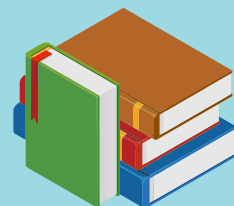
21

Collèges publics
(sur 22 sites) dont 19 gérés par le
Conseil départemental du Gers



7

Collèges privés



9M€

**Budget consacré en
2026 à l'éducation**



6 683

**Collégiens à la rentrée
2026-2027**



206

Agents des collèges



14 716€

Aides à la scolarité



134 006€

**Aides à la demi-pension
et à la pension**



1,8M d'€

**Dotation globale
de fonctionnement
pour les collèges publics**





NOURRIR

Produits locaux, bio, faits maison : la recette gagnante des cantines scolaires

Dans les collèges publics du Gers, la pause déjeuner est bien plus qu'un simple moment de restauration. Elle s'inscrit dans une politique départementale structurée, où qualité des repas, circuits courts et éducation alimentaire constituent les piliers d'une démarche engagée.

Chaque année, plus d'1 million de repas sont servis dans les collèges publics gérés par le Département du Gers. Derrière ces chiffres, une organisation quotidienne mobilise des équipes de cuisine qui préparent, sur place, des repas à destination de plus de 6 200 collégiens, mais aussi d'élèves du premier degré et de lycéens.

Une priorité : le bien manger, accessible à tous

Le Conseil départemental du Gers revendique un modèle exigeant : proposer des repas de qualité à un tarif maîtrisé. Dans l'assiette, les engagements sont concrets : 70 % de produits issus de l'agriculture biologique en moyenne (contre seulement 10 % il y a huit ans !), et jusqu'à 100 % dans les trois collèges qui ont fait ce choix : L'Isle-Jourdain, Mauvezin et Condom. À cela s'ajoute une forte présence de produits locaux, représentant 65 % des approvisionnements et près de 1,5 million d'euros d'achats auprès de producteurs du territoire chaque année.

La restauration scolaire devient ainsi un levier direct de soutien à l'agriculture gersoise. Le Département accompagne cette dynamique via un dispositif financier incitatif : plus les collèges achètent des produits de qualité et de proximité, plus ils sont soutenus financièrement.



Une démarche globale, de la cuisine à l'assiette

Au-delà des produits, c'est toute une organisation qui est repensée. Les équipes de cuisine bénéficient de formations régulières et d'un accompagnement technique pour améliorer les pratiques culinaires et organisationnelles. Une charte départementale fixe un cadre commun, intégrant qualité nutritionnelle, bien-être des élèves et objectifs éducatifs.

Tous les collèges sont par ailleurs engagés dans une labellisation « En cuisine » délivrée par Ecocert, gage de respect des critères environnementaux et alimentaires.

Le Département entend poursuivre cette dynamique. Parmi les projets en cours : une meilleure gestion des équipements de cuisine, une centralisation des achats pour optimiser les coûts et un accompagnement renforcé des établissements.

À travers cette politique volontariste, le Gers fait de la restauration scolaire un véritable outil au service de la santé des jeunes, de l'économie locale et de la transition écologique. Une approche globale, où chaque repas devient un acte éducatif et citoyen.



“ Nous accompagnons les collèges dans toutes les dimensions de la restauration scolaire : les achats, les approvisionnements en produits locaux, les formations, la sécurité sanitaire ou encore la lutte contre le gaspillage alimentaire. Notre objectif est de donner aux équipes les moyens de proposer une restauration de qualité, tout en soutenant les producteurs gersois et en sensibilisant les élèves au bien manger. ”

Françoise Massoutier
adjointe service restauration
scolaire





► UNE CHARTE POUR MIEUX MANGER AU COLLÈGE

Depuis plus d'une décennie, le Département agit pour améliorer la qualité des repas servis dans les collèges, en s'appuyant notamment sur les filières locales. Une dynamique renforcée par la loi Egalim, entrée en vigueur en 2018, qui fixe un cap clair : 50 % de produits durables et de qualité, dont 20 % issus de l'agriculture biologique. Dans le Gers, ces objectifs sont non seulement atteints, mais largement dépassés. Depuis le 1er janvier 2023, ils sont consolidés par une charte départementale de la restauration durable et de qualité. Ce cadre commun fixe des ambitions élevées : au moins 50 % de produits durables, dont 40 % bio et 40 % issus de productions locales.

Au-delà des chiffres, cette charte traduit une volonté partagée : proposer aux collégiens une alimentation plus saine, plus responsable et plus ancrée dans le territoire. Produits frais, de saison, circuits courts et filières labellisées structurent désormais les approvisionnements. La démarche dépasse le contenu de l'assiette. Elle englobe l'ensemble du service de restauration : réduction du gaspillage alimentaire, gestion des déchets, éducation au goût et amélioration des conditions de repas. Autant d'actions coordonnées entre équipes éducatives, personnels de cuisine et services départementaux.



- Label Ecocert : les collèges gersois montent en puissance

Dans le Gers, la transition vers une restauration scolaire plus durable s'accélère. Le Département accompagne activement les collèges dans l'obtention du label Ecocert « En Cuisine », un référentiel national qui distingue les établissements engagés pour une alimentation plus saine, plus locale et plus respectueuse de l'environnement.

Ce label, conçu comme un véritable levier de progression, repose sur trois niveaux d'exigence. Il permet aux équipes de restauration de structurer leurs pratiques, d'intégrer davantage de produits bio et peu transformés, et de repenser l'organisation des cuisines. Au-delà de l'assiette, l'objectif est double : améliorer la qualité nutritionnelle des repas servis aux élèves tout en réduisant l'impact environnemental.

Les résultats sont déjà visibles sur le territoire. Quatre collèges – Aignan, Condom, L'Isle-Jourdain et Mauvezin – ont atteint le plus haut niveau de labellisation, « excellence », qui garantit plus de 80 % de produits bio et bruts dans les menus. À Masseube, l'établissement a également franchi ce cap exigeant. Les niveaux seront encore dépassés en 2026 avec 14 établissements annoncés pour le niveau 3 et six autres pour le niveau 2.

Une dynamique collective au service de la santé des collégiens... et de celle de la planète.



“ Mon engagement, c'est de faire rimer restauration scolaire avec qualité, goût et proximité. Le bio et le local ne sont pas des contraintes : ce sont les ingrédients d'une cuisine qui a du sens. Je veille à la qualité des repas tout en contribuant à la sensibilisation des élèves à une alimentation durable et responsable. ”

Frederic Salese

Cuisinier au collège
Louise Michel à l'Isle Jourdain



L'INFO EN+

Le service restauration durable des collèges expérimente la gestion directe de l'achat des

denrées alimentaires par le biais des marchés publics afin de développer les approvisionnements locaux pour les collèges d'Eauze-Cazaubon, Condom, Vic Fezensac et Auch Mathalin. Pour une alimentation encore plus proche du producteur.



► BIEN MANGER, ÇA S'APPREND !

La politique départementale ne se limite pas à la production des repas. Elle intègre un volet pédagogique important. Animations en classe, visites de fermes, concours, expositions : les collégiens sont sensibilisés tout au long de l'année aux enjeux de l'alimentation durable.

La lutte contre le gaspillage alimentaire constitue également un axe fort. Pesée des déchets, tri, valorisation des biodéchets : les établissements sont accompagnés pour réduire leur impact environnemental. Et ça marche ! Les élèves prennent cela comme un jeu et se lancent des défis à celui qui aura par exemple le moins gaspillé à la pesée.

Gers'O Menu : le goût du local s'invite au collège

Avec « Gers'O Menu », le Conseil départemental du Gers propose une immersion concrète dans le patrimoine alimentaire local au sein des collèges. Le principe est simple : concevoir un repas 100 % gersois, en lien direct avec des producteurs du territoire, invités à échanger avec les élèves avant le déjeuner. L'opération valorise les circuits courts, la saisonnalité et le savoir-faire local, tout en rapprochant cuisine scolaire et monde agricole. Chaque établissement construit son menu en mobilisant plusieurs producteurs, pour une expérience pédagogique et gustative complète. Au-delà du repas, c'est un temps de rencontre qui sensibilise les collégiens à l'origine des produits et à la richesse du Gers.



► GASTRO'MÔMES : QUAND LES COLLÉGIENS PASSENT DERRIÈRE LES FOURNEAUX

Valoriser le bien manger dès le plus jeune âge : c'est l'ambition portée par le Département du Gers avec l'opération « Gastro'Mômes ». Lancé en 2018, ce concours de cuisine s'adresse aux élèves de 5e et de 4e, invités à composer, en binôme et accompagnés d'un cuisinier de leur établissement, des recettes à partir de produits locaux, bio et de saison.

Au-delà de la compétition, l'initiative s'inscrit dans une véritable démarche éducative. Elle sensibilise les collégiens à l'équilibre alimentaire, aux circuits courts et au travail des équipes de restauration collective. Les participants doivent ainsi conjuguer créativité culinaire et contraintes techniques, en imaginant des plats adaptés à une production en cantine. Moment fort du projet : la finale, où les équipes sélectionnées réalisent en conditions professionnelles une entrée et un dessert pour plusieurs convives, avant de défendre leurs créations devant un jury de spécialistes. Une expérience concrète et immersive qui met en lumière les talents, tout en transmettant les valeurs d'une alimentation durable et de qualité.



🏃 SUR LE TERRAIN

Le self collaboratif : la restauration scolaire repensée à Riscle

Mis en place au collège de Riscle, le self collaboratif repose sur une idée simple : rendre les élèves acteurs de leur repas. Concrètement, ils participent davantage au service, en composant eux-mêmes leur plateau : ils choisissent leur entrée et leur pain sur un îlot central, puis se servent leur plat chaud avec la même assiette. Résultat : moins de vaisselle, moins de gaspillage et plus de conscience alimentaire. Le principe est simple : «Tu manges ce que tu prends».

L'expérimentation, encore récente, porte déjà ses fruits : la consommation de légumes et de crudités a augmenté. Les agents, de leur côté, sont soulagés des tâches répétitives et chronophages. Ils peuvent désormais se consacrer à des missions de valorisation du goût, d'éducation nutritionnelle, tout en limitant les troubles musculo-squelettiques liés à la manutention.

Enfin, le self collaboratif permet de maîtriser les coûts de fonctionnement (énergie, produits de lavage), tout en réorientant les économies vers des produits de meilleure qualité, souvent locaux. Une démarche globale, à la croisée des enjeux éducatifs, sociaux et environnementaux.



“ Fournir les pommes de terre bio de plus de la moitié des collèges du Gers représente une part essentielle de notre activité. En tant que producteurs gersois, nous sommes fiers de contribuer à une alimentation locale et de qualité. Savoir que les enfants de notre territoire grandissent avec des produits cultivés près de chez eux donne tout son sens à notre métier. ”

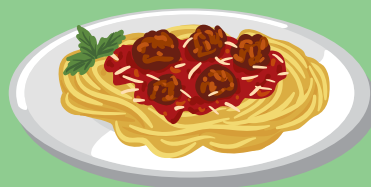
Aurélie & Laurent Laffont
Producteurs
Ferme bio Bourdette





1,2M d'€

**Budget de la restauration
scolaire**



1 Million

Nombres de repas servis



65%

Denrées locales



9,90 €

**Coût de revient total
d'un repas pour le
Département**



70%

**Produits issus de
l'agriculture biologique**



3,82 €

**Coût du repas
pour les collégiens**



1,5M d'€

**d'achat de denrées auprès
des producteurs locaux**



2,65M d'€

**D'achat de denrées alimentaires/an
dont 1,5M d'€ d'achat à
des producteurs locaux**



100

**Producteurs et fournisseurs
locaux partenaires**

L'INFO EN +

Pendant trois ans, trois élèves de l'IME Mathalin ont découvert les métiers de la restauration collective au sein des cuisines du collège Carnot à Auch, dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil départemental du Gers. Encadrés par le chef de cuisine et accompagnés par leur éducatrice, ils ont participé à l'ensemble des activités du service de restauration : préparation des repas, service, plonge et entretien. Cette immersion progressive leur a permis d'acquérir des compétences techniques, de gagner en autonomie et de construire un projet professionnel.

À l'issue de cette expérience, les trois jeunes souhaitent poursuivre une formation dans les métiers de la cuisine et de la restauration, illustrant la réussite de ce dispositif d'inclusion porté par le Département en faveur de l'égalité des chances.





CONNECTER

Le numérique au service de la réussite des collégiens

Équiper, moderniser, innover. Dans les collèges gersois, le numérique poursuit sa montée en puissance sous l'impulsion de la Direction de l'Organisation des Systèmes d'Information et du Numérique (DOSIN). À travers une politique d'investissement ambitieuse et des choix technologiques assumés, le Conseil départemental donne aux élèves comme aux équipes éducatives les moyens d'enseigner et d'apprendre dans un environnement adapté aux usages d'aujourd'hui.

Chaque année, près de 165 000 € sont consacrés au renouvellement et à l'amélioration du parc informatique des collèges. L'objectif de la **Direction de l'Organisation des Systèmes d'Information et du Numérique (DOSIN)** est clair : maintenir des équipements performants, avec des ordinateurs de moins de sept ans d'ancienneté. Les établissements peuvent également bénéficier, selon leurs besoins, d'équipements modernes, véritables leviers pour enrichir les pratiques pédagogiques.

Cette dynamique a connu une forte accélération grâce au programme européen, qui a financé en 2023 jusqu'à 80% des investissements numériques éducatifs. Tous les collèges ont ainsi été dotés d'équipements performants et structurants : vidéoprojecteurs interactifs, écrans numériques interactifs grand format, couverture Wi-Fi complète avec portail sécurisé, webradios pour les neuf collèges lauréats d'un appel à projets de l'Éducation nationale, renouvellement des réseaux informatiques internes et renforcement des dispositifs de cybersécurité. Les équipes administratives ont également bénéficié d'équipements adaptés, tandis que les enseignants d'EPS ont été dotés de tablettes iPad.



Des collèges tournés vers l'innovation

Pour accompagner l'évolution des usages, le Département poursuit également la modernisation des infrastructures avec des travaux de câblage destinés à renforcer les performances des réseaux internes. Un investissement indispensable pour garantir des connexions rapides, fiables et homogènes dans l'ensemble des établissements.

Autre orientation forte : le choix progressif de solutions sous licences open source (*), qui traduit la volonté du Département de renforcer sa souveraineté numérique. Dans le même temps, les serveurs des collèges, désormais virtualisés, sont progressivement renouvelés afin d'améliorer leur performance et leur sécurité.

La téléphonie fait également sa révolution. Désormais centralisée et pilotée par le Département, elle simplifie la gestion des équipements tout en réduisant les coûts supportés par les établissements. Enfin, avec le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire gersois, tous les collèges disposent désormais d'un

accès Internet en très haut débit (500 à 800 Mb/s), offrant les conditions nécessaires au développement des nouveaux usages numériques.

(*) licence Open source = droit d'usage libre permettant d'accéder au code source et de le faire évoluer à condition de le partager dans une communauté.



► À PLAISANCE, UNE EXPÉRIMENTATION NUMÉRIQUE QUI FAIT SES PREUVES

Au collège de Plaisance, le numérique s'expérimente grande nature. Depuis 2021, chaque élève de 6e se voit prêter un ordinateur portable par le Département du Gers, une initiative née dans le contexte du confinement pour répondre aux inégalités d'accès aux outils numériques. Cinq ans plus tard, l'expérience s'impose comme un modèle d'inclusion scolaire.

Aujourd'hui, l'ensemble des élèves de l'établissement, soit 124 collégiens, ainsi que 17 enseignants, sont équipés. Les ordinateurs, reconditionnés pour allier économie et écologie, accompagnent les élèves en classe comme à la maison, avec un accès Internet sécurisé. Des ateliers de prise en main viennent compléter ce dispositif pour favoriser une utilisation optimale.

Les résultats sont au rendez-vous : les évaluations nationales PIX, qui permettent d'évaluer et de certifier les compétences numériques des élèves, témoignent d'un niveau homogène de ces compétences chez les collégiens de Plaisance, preuve que l'égalité d'accès favorise la réussite collective. Au total, 190 650 euros ont été investis dans ce projet pilote, devenu en quelques années un levier concret pour réduire la fracture numérique et accompagner les nouvelles pratiques pédagogiques.



✶ Toute la vie du collège en un clic

Déployé par le Conseil départemental, l'Espace Numérique de Travail (ENT) équipe les 21 collèges publics répartis sur les 22 sites d'enseignement. Véritable bureau virtuel, il centralise en un seul point l'ensemble des services utiles à la vie scolaire : actualités de l'établissement, cours et documents pédagogiques, cahier de texte, agenda, informations pratiques, suivi des absences ou encore relevés de notes. Accessible à toute la communauté éducative, l'ENT permet un accès simple et sécurisé aux ressources, depuis l'établissement comme depuis le domicile, y compris sur mobile et tablette.

Aujourd'hui, avec plus de 3,15 millions de visites annuelles et plus de 20 000 utilisateurs, l'ENT s'impose comme un outil incontournable dans la vie des collèges gersois.



En 2024, la plateforme de gestion de la relation avec les citoyens et aux usagers (mesdemarches.gers.fr) a permis de traiter 3 708 démarches en ligne depuis l'internet, pour les aides à l'éducation, à la culture et au sport (Aide à la pension et à la demi-pension, Aide à la scolarité des collégiens, PASS'CULTURE 32, PASS'CLUB 32).



EN CHIFFRES

5,4 M D'€

Crédits consacrés au numérique éducatif depuis 2018

2133

ordinateurs fixes et portables

854

tablettes

239

Vidéoprojecteurs Interactifs

32

Ecrans interactifs

9

établissements dotés d'une web radio



“ Le numérique éducatif est aujourd'hui un levier essentiel pour accompagner les pratiques pédagogiques. Notre rôle, au Département, est de garantir des équipements fiables, performants et adaptés aux besoins des collèges. Cela passe à la fois par des investissements réguliers, mais aussi par des choix structurants comme l'opensource ou la modernisation des réseaux, pour offrir aux élèves et aux équipes éducatives un environnement numérique sécurisé, efficace et durable. ”

Jean-Michel Thorre
Chargé de mission numérique





INVESTIR

Le Département bâtit l'avenir des jeunes gersois

Chaque matin, plus de 6700 collégiens franchissent les portes des collèges publics du Gers. Derrière ces bâtiments, le Conseil départemental agit dans l'ombre. Construction, entretien, restauration, rénovation énergétique, accessibilité, sécurité... La collectivité veille de près aux bonnes conditions d'apprentissage.

Les collèges ne sont plus seulement des lieux d'enseignement, ils sont devenus des espaces de vie, de rencontre, d'inclusion et d'épanouissement. Pour répondre à ces nouveaux besoins, le Département mène une politique ambitieuse d'investissement et de modernisation de son patrimoine scolaire.

Entretien, rénover et anticiper

La mission est vaste. Il faut assurer le bon fonctionnement quotidien des établissements tout en préparant leur avenir. Les équipes de la **Direction Bâtiments et Appuis Techniques** du Département interviennent ainsi sur des opérations très diverses : réparations urgentes, mises aux normes, rénovation énergétique, sécurisation des accès ou encore aménagement des espaces extérieurs.

Cette capacité d'action a notamment été démontrée après plusieurs épisodes critiques majeurs. À Fleurance, l'incendie qui a touché le collège Hubert-Reeves à l'été 2025 a nécessité une mobilisation immédiate pour garantir la continuité pédagogique. Des locaux modulaires ont été installés pendant que la reconstruction de la toiture du bâtiment et sa rénovation étaient engagées. À Vic-Fezensac, les dégâts causés par les violents orages de 2023 ont été réparés en quelques semaines afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions dès la rentrée.



Les locaux modulaires du collège de Fleurance en attendant la reconstruction de la toiture

Des espaces de vie pensés pour les élèves

Au-delà des bâtiments eux-mêmes, le Département repense les espaces de vie pour répondre aux attentes des collégiens. Cours végétalisées, espaces sportifs, lieux de détente ou encore aménagements favorisant la biodiversité : les projets sont conçus en concertation avec les établissements.

Même les espaces de restauration font l'objet d'une attention particulière. Plusieurs collèges ont bénéficié d'une rénovation complète de leurs laveries afin d'améliorer les conditions de travail des agents, réduire les consommations d'eau et d'énergie et optimiser l'organisation des services.

À travers ces investissements, le Conseil départemental poursuit une même ambition : offrir aux jeunes Gersois des établissements adaptés où qualité de vie, réussite scolaire et transition écologique avancent main dans la main.



Îlot de fraîcheur pour les collégiens



Rénovation des laveries des services de restauration des collèges

Dans les coulisses : les équipes qui font vivre les collèges

Derrière chaque chantier, chaque rénovation ou chaque équipement installé, plusieurs services du Conseil départemental œuvrent au quotidien. Le **Service Technique des Bâtiments** pilote les constructions, les réhabilitations, les travaux de rénovation énergétique, la sécurité et la maintenance des établissements. Le **Service Gestion des Bâtiments, Affaires Foncières et Forêts** assure le suivi du patrimoine immobilier, des assurances, des sinistres et des opérations foncières. Le **Service Logistique et Espaces Verts** intervient pour le mobilier, la signalétique et les aménagements paysagers nécessitant des moyens spécifiques. La **Cellule Finances, Achats et Évaluation** prépare les budgets, conduit les procédures d'achats, l'exécution financière et recherche les financements extérieurs relatifs aux travaux, rénovations et grosses réparations. Enfin, la direction Bâtiments et Appuis Techniques, coordonne l'ensemble de ces missions, construit et actualise la base de données patrimoniale, afin de garantir une gestion efficace et durable des collèges gersois. Une mobilisation permanente au service des élèves, des équipes éducatives et des territoires.

Sur le terrain : le Collège Françoise Héritier, un investissement majeur pour l'Est gersois



C'est l'un des projets les plus emblématiques de ces dernières années. Face à la forte croissance démographique de l'Est du Gers, le Département a décidé en 2013 de construire un nouveau collège à L'Isle-Jourdain. Inauguré à la rentrée scolaire 2018 sous le nom de Françoise Héritier, l'établissement accueille aujourd'hui plus de 500 élèves sur un site de 3,7 hectares.

Avec près de 5 000 m² de bâtiments, ce collège de nouvelle génération a été conçu selon des critères exigeants de performance environnementale et de confort d'usage. Chaufferie bois, espaces extérieurs généreux, équipements modernes et accessibilité intégrée dès la conception en font une référence pour les futures constructions publiques. Cette réalisation a permis de répondre durablement à l'augmentation des effectifs scolaires et de soulager les établissements voisins.



L'INFO EN +

La sécurité des établissements est aussi au cœur des préoccupations du Département. La très grande majorité des collèges ont ainsi bénéficié de travaux de sécurisation des accès, avec la création d'enceintes fermées, l'automatisation des portails et l'installation de visiophones, dans le respect des normes en vigueur.



Sécurisation des accès du collège Mathalin à Auch



Des collèges accessibles à tous

L'inclusion constitue une priorité forte pour le Département qui poursuit un vaste programme de mise en accessibilité des établissements pour les personnes à mobilité réduite. À Samatan, d'importants travaux ont permis l'installation d'un ascenseur, la création d'une salle ULIS et l'adaptation des sanitaires et des circulations intérieures. À Gimont, un ascenseur extérieur et un réaménagement complet des accès facilitent désormais le quotidien des élèves et des personnels. En 2027, des travaux de mise en accessibilité seront également engagés au collège de Mielan. L'objectif est clair : permettre à chacun de vivre pleinement sa scolarité dans un environnement adapté.



Au collège de Gimont, un ascenseur extérieur et une rampe facilitent l'accessibilité



i LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conseil départemental investit chaque année dans le renouvellement du mobilier des collèges afin d'équiper les nouvelles salles de classe, les services de restauration, les internats et de remplacer les équipements vieillissants. Chaque classe est systématiquement dotée de mobilier adapté aux personnes à mobilité réduite, garantissant des conditions d'accueil inclusives pour tous les élèves. De plus, le Département peut acquérir et mettre à disposition du mobilier flexible pour faciliter les nouvelles méthodes d'enseignement.



► LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DES PROJETS

Face aux enjeux climatiques, les collèges gersois se transforment également pour réduire leur consommation énergétique. Isolation des bâtiments, remplacement des menuiseries, modernisation des systèmes de chauffage et généralisation de l'éclairage LED font partie des actions engagées. La végétalisation est aussi un défi de transition énergétique. De nombreux aménagements ont ainsi été pensés en ce sens. A l'instar des collèges de Vic-Fezensac, de Condom (voir par ailleurs) ou encore au collège Louise Michel de L'Isle-Jourdain avec des cours réaménagées pour créer des zones ombragées et des écrins de biodiversité. L'élague du patrimoine arboré est également assuré et une étude sur la gestion et la valorisation des espaces verts dans les établissements scolaires a été menée en 2023 et 2024 en lien avec l'association Arbres et Paysages 32.

Le Département mise aussi sur une ressource locale et renouvelable : le bois. Des chaufferies bois alimentent déjà plusieurs établissements, notamment à Miélan, Mirande et au collège Françoise-Héritier de L'Isle-Jourdain. Une démarche vertueuse puisque les plaquettes forestières utilisées sont produites à partir de l'entretien des routes départementales puis transformées sur la plateforme de Saramon.



Réaménagement de la cour du collège Louise Michel à L'Isle-Jourdain



Les collèges se mettent au vert pour relever le défi de la transition environnementale



Des chaufferies au bois installées dans trois collèges gersois

“ En tant que chargé d'opération bâtiment, je veille à l'amélioration du cadre de vie et d'apprentissage des élèves. Menés en concertation étroite avec les établissements, tous nos projets s'inscrivent dans une vision globale pour faire de chaque établissement un lieu de vie moderne, accueillant et attractif. Au cœur de ma mission : garantir au quotidien la sécurité, le confort et la modernisation de nos collèges. ”

Cédric Laudet

Chargé d'opérations bâtiments
au pôle Etudes et Travaux
de la DBAT



— AGora à Condom : quand la cour devient un lieu d'échanges —

Et si la cour de récréation devenait aussi un espace de dialogue, d'apprentissage et de nature ? C'est l'esprit du projet AGora réalisé au collège de Condom. Né dans le cadre de l'opération « Un arbre – un collégien », cet aménagement a transformé un espace vert en véritable lieu de vie.

L'opération a permis la création d'un amphithéâtre extérieur, d'espaces paysagers et de zones favorisant les échanges entre élèves et équipes éducatives. Les plantations réalisées contribuent également à développer la biodiversité et à offrir davantage d'ombre lors des périodes de fortes chaleurs. Une illustration concrète de la volonté départementale de repenser les collèges comme des lieux de vie à part entière.

i LE SAVIEZ-VOUS ?

Un Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE) est en cours d'élaboration, alimenté par des audits énergétiques réalisés entre 2022 et 2023 sur l'ensemble des établissements scolaires. Ces diagnostics guideront une stratégie pluriannuelle de rénovation des collèges.



EVEILLER

Une offre culturelle départementale au service des collégiens

Le Conseil départemental du Gers fait de l'accès à la culture un levier d'ouverture, de découverte et de citoyenneté pour les collégiens. Les élèves ont ainsi un accès privilégié aux programmations et actions éducatives et pédagogiques proposées par les différentes structures culturelles de la collectivité départementale.

Explorer les Archives départementales, découvrir les chefs-d'œuvre de l'Abbaye de Flaran, rencontrer des artistes à Memento, plonger dans l'univers du manga avec la Médiathèque ou participer à un projet européen : dans le Gers, la culture se vit tout au long de la scolarité. À travers ses équipements, ses dispositifs, ses services et la mobilisation de ses agents, le Conseil départemental propose aux collégiens une offre riche d'ateliers, de visites, d'expositions itinérantes et de rencontres qui complètent les enseignements.

Un catalogue pour ouvrir le champ des possibles

Le Département du Gers met notamment à la disposition des collèves un catalogue des

« ressources départementales des parcours éducatifs », véritable boîte à outils pour les équipes pédagogiques. Pour l'année scolaire 2025-2026, il recensait 65 actions couvrant des thématiques variées : alimentation durable, biodiversité, eau, énergie, culture, patrimoine, citoyenneté, santé ou encore sport.

Animations en classe, visites, ateliers et expositions, proposés par les services départementaux et leurs partenaires, permettent aux établissements de construire des projets adaptés à leurs besoins et d'enrichir les parcours éducatifs des collégiens.



Animation pour les scolaires à l'Abbaye de Flaran

Dans les coulisses de la création

Durant l'année scolaire 2025-2026, la direction Culture, Tourisme, Patrimoine du Conseil départemental du Gers a mené des actions pour faire découvrir aux jeunes les différentes étapes de la création. À Condom, l'Abbaye de Flaran a piloté dans le cadre des actions d'éducation artistique et culturelle, le projet « Destination Gravure » auprès des élèves du collège Saint-Exupéry et du lycée Bossuet. Accompagnés par l'artiste Iris Miranda, ils se sont initiés aux techniques de la gravure, expérimentant chaque étape du processus créatif, de la conception de l'œuvre jusqu'à la réalisation d'une exposition.

À Auch, le centre d'art contemporain Memento a accueilli une quarantaine de collégiens dans le cadre des Cordées de la réussite. Avec le projet « Process », les jeunes ont découvert les métiers liés à la création et à la production d'une exposition d'art contemporain grâce à des ateliers animés par des étudiants de l'ISDAT. Une immersion qui encourage l'ouverture culturelle, développe la créativité et contribue à favoriser l'égalité des chances.



Les collégiens accueilli à Memento dans le cadre des Cordées de la réussite



Collège au cinéma : le grand écran comme salle de classe

Chaque année, le dispositif Collège au cinéma permet aux élèves de 6e à la 3e de découvrir trois films sur grand écran, à raison d'une projection par trimestre. Coordonnée dans le Gers par Ciné32, en partenariat avec le Conseil départemental (co-financeur), l'Éducation nationale, le ministère de la Culture et la DRAC Occitanie, cette opération associe découverte des œuvres, analyse en classe et interventions de professionnels. « Les enseignants bénéficient également de formations et de ressources pédagogiques dédiées », précise Blandine Beauvy, en charge du dispositif à Ciné 32.

En lien avec les 16 cinémas gersois, ce parcours d'éducation à l'image développe la curiosité, l'esprit critique et le goût du cinéma chez les collégiens. En 2026, 3500 collégiens ont pu bénéficier de cette éducation à la culture cinématographique.

Plus d'informations sur www.cine32.com/colleges



► ERASMUS+ : LE GERS OUVRE LES COLLÈGES SUR L'EUROPE GRÂCE AUX ÉCHANGES

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental du Gers fait de l'ouverture internationale un levier éducatif majeur pour les collégiens. Avec l'obtention en 2023 de l'accréditation Erasmus+, valable jusqu'en 2027, la collectivité franchit une nouvelle étape en structurant une véritable stratégie d'internationalisation à long terme.

Cette accréditation, délivrée par l'Agence Erasmus+, agit comme un label de reconnaissance. Elle permet surtout de simplifier et d'amplifier les projets de mobilité à destination des élèves. En pratique, le Département, en tant que chef de consortium, coordonne ces actions pour l'ensemble des collèges gersois, en lien étroit avec les services de l'Éducation nationale. Les effets sont déjà tangibles. Depuis 2023, 60 % des collèges du Gers, soit 12 établissements, ont intégré le dispositif.



Plantation d'une haie avec les collégiens de Condom dans le cadre du projet Erasmus

Au total, 818 élèves ont ainsi pu vivre une expérience à l'étranger, dans des pays aussi variés que la Croatie, la Grèce, la Finlande, l'Irlande, l'Espagne, l'Italie ou encore la Roumanie.

Au-delà du voyage, ces mobilités s'inscrivent dans un projet pédagogique global. Elles visent à renforcer les compétences linguistiques, à développer l'autonomie et à favoriser l'ouverture culturelle des jeunes. Pour les établissements, l'accréditation facilite également le montage de projets collectifs et l'inscription dans des partenariats européens durables.

En centralisant l'ingénierie et les financements, le Département joue un rôle d'accélérateur. Il garantit une équité d'accès entre les collèges et permet à un plus grand nombre d'élèves, quel que soit leur territoire, de bénéficier de ces expériences formatrices.



“ L'une des missions de notre service consiste à accompagner les collèges gersois dans la mise en œuvre de leurs projets Erasmus+, de l'idée jusqu'à leur réalisation. Nous coordonnons, recherchons les financements et facilitons les partenariats pour que chaque établissement puisse offrir à ses élèves une véritable ouverture sur l'Europe. ”

Voir ces jeunes gagner en autonomie, en confiance et en curiosité est une réelle satisfaction.”

Sylvie Sonnevile

Chef du service Sport et Jeunesse en charge du programme Erasmus



Sur les traces de Dumas, une Europe vécue et racontée

Mené entre 2022 et 2025, le projet « De d'Artagnan à Napoléon, pas à pas l'Europe de Dumas » illustre concrètement l'ambition européenne portée par le Département. Associant neuf partenaires issus de quatre pays (France, Italie, République tchèque, Géorgie), ce programme a permis à plus de 100 collégiens de voyager sur les traces d'Alexandre Dumas. Un parcours à la fois littéraire, historique et culturel. Les élèves ne se sont pas contentés de découvrir : ils ont produit. Carnet de voyage, ouvrage pédagogique sur les écrivains européens, expositions autour des caricatures et des voyages de Dumas... autant de réalisations qui traduisent une appropriation active du projet.



i LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Pass'Culture 32, créé par le Conseil départemental du Gers en 2003, permet de rendre la culture plus accessible aux familles gersaises, notamment les plus modestes, et concerne donc aussi les collégiens. Il permet sous conditions de ressources, de profiter de tarifs préférentiels auprès d'une trentaine de structures culturelles partenaires. Le Pass'Culture 32 offre également un accès gratuit à plusieurs musées et à l'abbaye de Flaran.

La demande s'effectue simplement en ligne sur la plateforme mesdemarches.gers.fr.



LA CITOYENNETÉ FAIT ÉCOLE DANS LE GERS

Apprendre à exercer son esprit critique, débattre, s'informer, argumenter et respecter les opinions de chacun : la citoyenneté se construit aussi sur les bancs du collège. Aux côtés de la communauté éducative, le Département du Gers multiplie les initiatives pour accompagner les jeunes dans cet apprentissage essentiel. Concours d'éloquence, éducation aux médias, partenariat avec le Mémorial de la Shoah, résidence de journaliste ou encore rencontres et ateliers tout au long de l'année : autant d'actions qui donnent aux collégiens les clés pour comprendre le monde qui les entoure et y prendre pleinement leur place. Le Conseil départemental du Gers a par ailleurs signé le 26 juin 2025 la **Convention éducative et**

citoyenne gersoise porté par l'Education nationale autour des sept « valeurs fondamentales » que sont la dignité, la liberté, l'égalité, la fraternité, la solidarité, la responsabilité et la citoyenneté. Objectif affiché : remettre le partage des valeurs de la République au cœur de l'apprentissage et dans les pratiques éducatives.



un concours d'éloquence pour une parole citoyenne

Prendre la parole, défendre une idée, convaincre avec des arguments... Depuis 2024, le Conseil départemental du Gers organise un concours d'éloquence destiné aux collégiens volontaires. Chaque année, les participants réfléchissent à une grande thématique liée aux valeurs de la République – la liberté, la laïcité, l'égalité ou encore la citoyenneté – avant de construire et d'interpréter un discours personnel devant un jury. Plus qu'un exercice oratoire, ce concours invite les jeunes à développer leur esprit critique, leur confiance en eux et leur capacité à débattre dans le respect des opinions de chacun. Inscrit dans la Convention éducative et citoyenne gersoise, il constitue un véritable outil d'éducation à la citoyenneté et à la prise de parole responsable.



Expression occitane : faire vivre une langue d'avenir

Créé en 1994 par le Conseil départemental du Gers, le concours d'expression occitane invite chaque année les collégiens à explorer la langue occitane à travers des productions écrites, artistiques ou audiovisuelles autour d'un thème renouvelé.

En encourageant la créativité des élèves, cette initiative contribue à transmettre un patrimoine culturel vivant tout en montrant que l'occitan est une langue capable de s'emparer des enjeux contemporains.

Un rendez-vous qui participe pleinement à la valorisation de l'identité et de la culture gersaises.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2023, le Conseil départemental du Gers s'associe au Mémorial de la Shoah pour sensibiliser les collégiens au devoir de mémoire et à l'esprit critique. Dans les collèges publics gersois, des ateliers interactifs de 2 h 30 abordent des thèmes tels que la Résistance, les préjugés, les théories du complot ou encore le sport comme reflet de la société. À ce jour, 1 059 élèves de 3e, répartis dans 14 collèges publics, ont déjà participé à ce programme inscrit dans le Plan départemental jeunesse 2020-2030.



Le Département fait équipe avec ses collégiens

À travers sa stratégie « Gers, terre de sport 2030 », le Département accompagne les collégiens dans leur pratique sportive, facilite l'accès au sport pour tous et encourage l'engagement citoyen. Une ambition claire : permettre à chaque jeune Gersois de bouger, progresser et s'épanouir grâce au sport.

Dans le Gers, le sport fait partie intégrante du parcours éducatif des collégiens. Le Conseil départemental, avec sa **Direction Sport, Jeunesse, Engagement Citoyen (DSJEC)**, soutient les établissements qui développent des projets sportifs ambitieux et accompagne les jeunes dans leurs réussites.

Chaque année, dix collèges gersois bénéficiant de sections sportives reçoivent ainsi un soutien financier départemental. Athlétisme, basket, rugby, football, natation, tennis, équitation, golf ou encore activités de pleine nature : quatorze sections sportives permettent aujourd'hui aux élèves de conjuguer études et passion sportive. L'accompagnement du Département se traduit également par une subvention forfaitaire pour les collèges qui se qualifient pour les championnats de France UNSS. Cette dynamique porte ses fruits : chaque année plusieurs établissements gersois brillent sur les compétitions nationales.

Le Gers accueille également régulièrement des grands rendez-vous sportifs scolaires : championnats de France UNSS de rugby féminin à 7 à Lectoure en 2025, championnats de France UNSS de futsal à Auch en 2026 ou encore Le Raid Nature, organisé chaque année sur différents sites.

Sensibiliser, découvrir, s'engager

Le sport est aussi un formidable outil éducatif. Chaque rentrée, les « Rendez-vous sportifs aux collèges » permettent aux élèves de 6ème de bénéficier des journées de sensibilisation grâce à l'organisation d'ateliers dédiés à la pratique sportive, mais aussi à la santé, à l'alimentation, à la citoyenneté ou encore aux valeurs olympiques. Porté par l'élan des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, le Département poursuit également son engagement, avec les acteurs du sport gersois, lors de la Semaine olympique et paralympique ou encore de la Journée olympique. Ces événements permettent aux jeunes de découvrir différentes disciplines, de rencontrer des acteurs du mouvement sportif et de partager les valeurs universelles du sport.

Le Conseil départemental accompagne également des projets innovants construits avec les collèges. Randonnées itinérantes, découvertes des sports de nature ou encore concours « Micros-Bleus », qui transforme les élèves en jeunes journalistes sportifs : autant d'initiatives qui démontrent que le sport est aussi un formidable terrain d'apprentissage et d'ouverture sur le monde.



“ Concernant les collégiens, ma mission consiste à créer des passerelles entre le sport, la santé, l'éducation et la citoyenneté. Avec les équipes pédagogiques EPS des collèges et l'ensemble des acteurs du sport gersois, le service Sport & Jeunesse met en œuvre des actions qui permettent aux jeunes d'être sensibilisés aux bienfaits de l'activité physique, de s'engager et de s'épanouir grâce aux valeurs du sport. Notre ambition est de construire un environnement favorable à la pratique sportive et de permettre à chaque jeune d'en retirer des bénéfices pour sa réussite personnelle et scolaire. ”

Yves Baratet

Responsable du pôle Développement sportif au sein du Service sport et jeunesse



► LE COUP DE POUCE DU PASS'CLUB 32

Pour faciliter l'accès au sport, le Conseil départemental du Gers propose le Pass'Club 32. Ce dispositif permet aux collégiens gersois dont les parents perçoivent l'Allocation de rentrée scolaire de bénéficier, sous conditions, d'une aide de 19 € pour une licence UNSS ou de 25 € pour une licence en club sportif. Le Pass'Club 32 est également ouvert aux personnes en situation de handicap, sans condition d'âge ni de ressources, et peut être cumulé avec le Pass'Sport de l'État. En 2025, 3314 aides ont été accordées dans le Gers, pour un montant total de 77461 €. Pour en bénéficier, rendez-vous sur mesdemarches.gers.fr.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec le dispositif « Collégien-supporter », le Conseil départemental du Gers encourage les jeunes à vivre le sport au plus près des clubs locaux en leur permettant d'accéder gratuitement aux rencontres de 50 clubs partenaires. Dès la rentrée, la carte « collégien supporter » sera distribuée à l'ensemble des collégiens gersois.



Yves Baratet (à gauche) et Sophie Firmino (à droite), du pôle Développement sportif du Conseil départemental proposent des animations tout au long de l'année

AGIR

Agir au quotidien pour la transition écologique

Faire des collèges des lieux d'apprentissage, mais aussi des espaces d'éducation au développement durable : c'est l'objectif poursuivi par le Conseil départemental du Gers. Tout au long de l'année, des animations pédagogiques sensibilisent les collégiens aux enjeux de la biodiversité, de la gestion des ressources, du climat ou encore de la réduction des déchets, afin d'encourager l'adoption de gestes écoresponsables. Cette démarche se traduit également dans le fonctionnement des établissements. Dans

les restaurants scolaires, des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et de tri des déchets sont progressivement déployées pour sensibiliser les élèves dès le temps du repas.

Parallèlement, le Conseil départemental agit aussi à son niveau en poursuivant un important programme de rénovation énergétique de son patrimoine. Parmi les opérations emblématiques figure, par exemple, la rénovation énergétique du collège de Gimont.

Le Département consacre également un budget conséquent à la maintenance des installations thermiques (chauffage, ventilation) ainsi qu'au remplacement des éclairages par des LED. Des investissements qui contribuent à réduire les consommations d'énergie tout en améliorant le confort des élèves et des équipes éducatives.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Département du Gers accompagne les collèges dans une démarche plus respectueuse de l'environnement et des agents. Grâce à un groupement de commandes réunissant les établissements volontaires, il favorise l'achat de produits d'entretien ecolabellisés, biodégradables et limitant les emballages, tout en obtenant des tarifs plus avantageux. Cette mutualisation permet également d'équiper les équipes de matériels ergonomiques, conçus pour prévenir les troubles musculo-squelettiques. Une initiative qui concilie économies, qualité de vie au travail et engagement en faveur du développement durable au sein des collèges gersois.





VEILLER

Les agents des collèges, ces artisans du quotidien

Chaque matin, bien avant la sonnerie, ils sont déjà à l'œuvre. Les agents départementaux contribuent, souvent dans l'ombre, au bon fonctionnement des établissements. Entretien des locaux, restauration, maintenance, accueil... Leur engagement est indispensable pour offrir aux collégiens un cadre de vie agréable, sûr et propice aux apprentissages.

Derrière chaque agent ce sont de multiples missions qui se déclinent dans les collèges publics du Gers. Placés sous la **Direction des collèges, de la restauration et de l'enseignement**, les agents polyvalents assurent le nettoyage des salles de classe et des espaces communs, participent à la préparation et au service des repas, accueillent les usagers et veillent au respect des règles d'hygiène. Ils contribuent également à la gestion des stocks, du linge et des déchets, tout en restant disponibles pour répondre aux besoins quotidiens des établissements.

À leurs côtés, les agents de maintenance sont les véritables référents techniques des collèges. Électricité, plomberie, peinture, menuiserie, espaces verts, sécurité des bâtiments ou encore premiers dépannages informatiques : leur polyvalence permet de résoudre rapidement de nombreux problèmes du quotidien et d'assurer le bon état des équipements.

Pour accompagner ces équipes, le Département s'appuie également sur des techniciens qualité. Présents sur le terrain,

ils sont le trait d'union entre le Département et les établissements (voir notre encadré). Discrets mais essentiels, ces professionnels participent pleinement à la réussite des collégiens. Derrière chaque salle prête à accueillir une classe, chaque repas servi ou chaque équipement remis en état, il y a le savoir-faire et l'engagement quotidien des agents du Département, au service de la communauté éducative.

i LE SAVIEZ-VOUS ?

Des équipes mobiles pour assurer la continuité du service

En cas d'absence d'un agent, le Département peut compter sur des équipes mobiles qui interviennent dans les collèges du Gers. Cinq agents polyvalents, dont deux spécialisés en maintenance, assurent les remplacements pour le service Collèges et Enseignement. Côté restauration, trois chefs remplaçants peuvent également être mobilisés afin de garantir la continuité du service dans les établissements.



EN CHIFFRES

206

agents mobilisés dans les collèges

102 000 M²

de bâtiments entretenus

177 000 M²

d'espaces extérieurs

92 000 M²

d'espaces verts

“ Être agent de maintenance, c'est veiller chaque jour à la sécurité, au bon fonctionnement et à la qualité des infrastructures du collège pour garantir les meilleures conditions d'accueil des élèves et des équipes. Ce métier demande de l'autonomie, de la technicité, de la réactivité et un vrai sens de l'initiative, car je suis le référent technique de l'établissement. En tant qu'agent de prévention, j'ai aussi un rôle essentiel pour anticiper les risques et contribuer au bien-être de tous. ”

Jean-Christophe Père

Agent de maintenance
au collège Saint-Exupéry
de Condom



L'équipe de cuisine du collège Mathalin prépare le service du midi



Martine Avenza et Sylvie Monge, agents polyvalents au sein de l'équipe mobile

Sur le terrain : Une journée avec Muriel Béchir, agente polyvalente au collège Mathalin

Il est un peu avant 9 heures lorsque Muriel Béchir pousse la porte du collège Mathalin, à Auch. Comme chaque matin, cette agente polyvalente de 58 ans prend quelques minutes pour partager un café avec ses collègues. « *C'est un moment important avant de commencer la journée* », sourit celle qui travaille au Département depuis douze ans, dont six au collège. Uniforme enfilé, la journée démarre dans la laverie. Lavage, repassage, petites retouches de couture si besoin : Muriel veille à ce que les tenues de travail de toute l'équipe soient impeccables. À 10h15, changement de décor. Direction le réfectoire, où l'effervescence monte avant l'arrivée des collégiens. Mise en place des tables, préparation des chariots, plonge, service au self, accueil des élèves... Les missions s'enchaînent jusqu'au nettoyage complet de la salle à l'issue du service.



« Je veux valoriser le travail d'équipe. On s'entraide tous, on est polyvalents et solidaires. Il y a un très bon esprit de travail. »



Mise en place de la salle de restauration avant le service du midi

À 13 h 30, après le service, une courte pause, une douche, puis cap sur la loge du collège. Entre deux machines à laver et quelques derniers vêtements à repasser, Muriel accueille les visiteurs, répond au téléphone, gère les entrées et sorties de l'établissement et accompagne les élèves qui doivent rejoindre l'infirmerie. À partir de 17 heures, une nouvelle tournée de nettoyage commence. Salles de classe, accueil, bureaux, sanitaires, salle des professeurs, escaliers, couloirs... Rien n'échappe à son regard, tout doit être impeccable. « *C'est un métier qui demande de savoir s'adapter en permanence. C'est parfois très physique, mais ma satisfaction, c'est de servir les autres et d'offrir un cadre agréable aux élèves. Ils nous le rendent bien avec leurs sourires et leurs remerciements. Cette reconnaissance est une véritable source de motivation.* »



Préparation des lits du service d'infirmerie



Dans la loge du collège, Muriel assure l'accueil physique et téléphonique

— Le pôle technique et qualité, l'expertise de terrain au service des collèges —

Forts de leurs expériences techniques, Cédric Rossoni, Olivier Castiaux et Laurent Paillé ont intégré le pôle technique qualité, un canal privilégié entre les représentants de l'Education Nationale dans les collèges et les services départementaux. Ce pôle apporte ainsi un soutien de proximité aux 19 collèges publics du Gers. Depuis sa création en septembre 2025, le pôle et ses agents accompagnent les équipes de direction et les agents départementaux dans de nombreux domaines : organisation du travail, choix des équipements et de produits plus vertueux, maintenance, prévention des risques professionnels ou encore accueil des nouveaux agents. Présents sur le terrain, les 3 agents réalisent des audits, formulent des préconisations et apportent leur expertise technique pour améliorer les conditions de travail et la qualité du service rendu aux collégiens. « *Nous sommes devenus le premier interlocuteur des établissements pour toutes les questions techniques* », résument-ils.

Au-delà de son expertise technique, le pôle assure aussi un rôle de proximité et de facilitation. « *Un travail de terrain qui permet également de faire remonter les besoins des collèges et de renforcer le lien entre les établissements et le Conseil départemental* », assure l'équipe. Grâce à un travail fondé sur l'écoute, la pédagogie et le conseil, le pôle technique et qualité s'impose progressivement comme un partenaire de confiance. Une mission discrète mais essentielle au bon fonctionnement quotidien des collèges gersois.



Cet encart d'information est mis à disposition gratuitement au titre de l'article L. 541-10-18 du code de l'environnement.
Cet encart est élaboré par CITEO.



PAUL TOÏMEM

LÉA CANETTE

LE RAMASSEUR

SA CANETTE SON COMBAT

ON NE LÂCHE RIEN!

**Ramasser
ses déchets : un rôle
que chacun peut jouer.**

SEULS LES EMBALLAGES ET PAPIERS VONT DANS LES BACS DE TRI